

# Les résultats de la votation générale sur les réseaux de soins



Cher-es Collègues,  
Les résultats de la votation ont été publiés il y a maintenant presque deux semaines, et vous en avez certainement eu connaissance par l'intermédiaire de votre société cantonale ou de votre groupe de spécialistes, puis d'un mail de la FMH. J'en rappelle brièvement l'essentiel:

- sur 35 852 bulletins de vote envoyés, 15 181 ont été retournés, soit un taux de participation de 42,3%; 270 bulletins étaient nuls;
- sur les 14 911 bulletins valables, 9 861 (66,1%) portaient un «oui» et 4 989 (33,5%) un «non».

Le corps médical s'est ainsi exprimé de façon indubitable: il veut «soutenir un éventuel référendum» contre la révision de la LAMal sur les soins intégrés.

Le Comité central a pris connaissance de ces résultats et, bien sûr, va s'engager sans état d'âme dans la mise en œuvre de cette décision de la base de la FMH. Nous pensons nous être engagés le plus possible dans la recherche d'un compromis pour permettre le développement des soins intégrés, sur la base des décisions de la Chambre médicale et de l'Assemblée des délégués prises depuis cinq ans – mais à l'évidence, le résultat de ces efforts touche à des éléments trop centraux de notre vision de la médecine pour que ce compromis soit acceptable pour le corps médical.

## Le Comité central va s'engager avec énergie dans la mise en œuvre de cette décision de la base de la FMH.

Lorsqu'il a eu connaissance des résultats de la votation générale, le Comité central a immédiatement pris contact avec les huit sociétés qui avaient demandé la votation générale, la fmCh et la FMP, qui les avaient soutenues, ainsi qu'avec Médecins de Famille Suisse et la Conférence des Sociétés cantonales de médecine, qui s'étaient beaucoup engagés dans la votation générale, pour préparer ensemble la

suite des événements. Une première rencontre a eu lieu jeudi dernier, dans les locaux de la FMH; cette rencontre a permis un échange très fructueux et constructif.

Le Comité central et les sociétés mentionnées ci-dessus prépareront ensemble les propositions à soumettre à la Chambre médicale du 26 octobre prochain, visant à préciser le soutien de la FMH au référendum et les moyens, financiers et logistiques, à mettre à disposition.

## Le Comité central et les sociétés mentionnées ci-dessus prépareront ensemble les propositions à soumettre à la Chambre médicale du 26 octobre prochain.

D'ici-là, à plus court terme, un communiqué rédigé en commun aura été envoyé par la FMH aux médias pour les informer de l'évolution de la situation; tous nos membres en auront reçu copie. Les sociétés ayant demandé que la FMH soutienne un référendum fonderont un comité référendaire, auquel la FMH participera évidemment. Ainsi, il ne sera pas perdu de temps, la période de récolte des signatures étant particulièrement courte à cause des fêtes de fin d'année.

Sans revenir longuement sur l'éditorial paru ici-même il y a trois semaines [1], j'ai plaisir à souligner que contrairement à ce que certaines Cassandra semblent envisager, le corps médical apparaît bel et bien capable de vivre concrètement la démocratie en son sein. Si ce n'est pas une nouvelle surprise, c'est une confirmation bienvenue qui permettra à la FMH, comme elle l'a déjà fait à de nombreuses reprises, de traverser de façon constructive les turbulences que l'actualité lui inflige.

Comme le dit le titre du communiqué de presse élaboré en commun lors de la rencontre de jeudi dernier, nous comptons bien, toutes et tous, que «la FMH sorte renforcée de la votation générale»!

*Dr Jacques de Haller, Président de la FMH*

1 [www.saez.ch/pdf\\_f/2011/2011-37/2011-37-842.pdf](http://www.saez.ch/pdf_f/2011/2011-37/2011-37-842.pdf)